

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

ADMINISTRATEUR :

F.-X. LETOURNEAU

AU CIMETIERE

Pour le vieux Parisien, qui a le chagrin sans cesse renouvelé de voir sa ville natale se transformer, ce qui change le moins rapidement, c'est encore les cimetières.

Dans la rue que j'habite depuis trente ans, trois maisons de rapport à la dernière mode, avec ascenseur, électricité et tout le confort moderne, occupent aujourd'hui la place du vieil hôtel à demi ruiné et du long mur au-dessus duquel débordaient les arbres du jardin; et, par les chaudes soirées de juin, je ne respire plus, en rentrant au logis, le capiteux parfum des fleurs d'acacia. Mais il est resté le même, au cimetière Montparnasse, le modeste tombeau où, dans un délai qui ne sera sans doute pas bien long, je reposerai auprès des miens.

Quand j'avais vingt ans, ce côté de la banlieue parisienne était presque champêtre. Dans la rue de la Gaîté, où se succèdent, aujourd'hui, les cafés concerts et les assommoirs, il y avait d'agrestes guinguettes à tonnelles, et Plaisance, qui est aujourd'hui un quartier tout grouillant de peuple, était à peine bâti et plein de terrains vagues. On trouvait par là, bien avant d'arriver aux fortifications, des pièces de betteraves et de pommes de terre, même quelques champs de blé. J'ai tâché de fixer la physionomie navrée de ces campagnes suburbaines dans mes vers de jeunesse; ils doivent être incompréhensibles pour les jeunes lecteurs, s'ils en ont. Un monumental tramway électrique à deux étages glisse aujourd'hui à travers la foule, là où jadis j'ai cueilli des bluets.

C'est seulement au cimetière Montparnasse que je retrouve un peu de mes anciennes sensations. Il ne renferme plus dans ses murs que des concessions perpétuité; car, depuis longtemps, les pauvres gens de la rive gauche sont enterrés beaucoup plus loin, au delà des remparts, à Ivry ou à Bagneux. Cet exil n'est épargné qu'aux cadavres possédant, à Montparnasse, un immeuble de quelques mètres. Je suis dans ce cas; c'est même ma seule façon d'être propriétaire.

Donc, quand je vais visiter le tombeau de ma famille, je retrouve ce coin de cimetière tel qu'il était il y a trente ans. Les arbres ont grandi, voilà tout.

Très souvent, dans Paris, je ne reconnais plus une rue, même tout un quartier. La pioche du démolisseur et la truelle du maçon ont changé le décor devant lequel ma mémoire évoquait mes rêves et mes sentiments du passé. Mais à Montparnasse, près de l'ancien moulin tapissé de lierre, tout est resté de même. Chose mélancolique! Il n'y a plus que ce lieu funèbre où je puisse me recueillir un peu par le souvenir.

L'autre jour, après avoir prié devant la pierre qui recouvre mes chers morts, je suivais à pas lents une des allées du vieux cimetière. Je m'y étais attardé et j'allais en sortir un des derniers.

C'était par un soir d'octobre, brumeux et très calme. A travers le réseau noir des branches presque entièrement nues, je voyais le soleil tout rond, large et rouge, pareil à un disque de cuivre, descendre majestueusement. A ma droite et à ma gauche, les tombes grises se dressaient dans la nuée légère et vaguement bleue du brouillard. Pas un souffle d'air. De temps en temps, d'un des tilleuls de l'allée, une feuille d'or, une des dernières, se détachait comme par lassitude, tombait en tournoyant et se posait sans bruit sur le sol déjà jonché d'une épaisse dépouille. J'ai rarement vécu de plus solennelles minutes.

Tout en marchant, l'esprit traversé de pensées sévères, je lisais machinalement les inscriptions des tombeaux qui bordaient le chemin. Tous contenaient une famille ou un individu privilégié par la fortune ou par le rang social. La plupart des épitaphes évoquaient des existences honorablement et même brillamment remplies. Bien que les dates de décès fussent toutes assez reculées — les plus récentes remontaient à vingt-cinq ou trente ans — plusieurs des noms gravés là n'étaient pas encore tombés dans l'oubli; quelques-uns étaient restés fameux. On est indulgent devant les tombes. Je voulais croire que tous ces morts avaient été, dans leurs carrières variées et à des titres divers, des hommes de mérite et de devoir, de bons et utiles citoyens.

Alors... Qu'est-ce qui fit naître en moi ce sentiment soudain? L'ambiance funèbre du lieu? Un excès de la fatigue de vivre qui parfois m'accablait? Une recrudescence du dégoût qui me poursuit dans le temps de honte où nous sommes? Je ne sais. Mais mon cœur fut noyé de tristesse et j'éprouvai un sentiment d'envie — oui, d'envie! — pour tous ces morts qui n'avaient pas vécu les dernières années du XIX^e siècle:

Celui-ci, par exemple, un conseiller à la cour de Paris. Dans ma jeunesse, au quartier latin, quand son nom était prononcé par hasard, au milieu de nos folles causeries d'étudiants, la physionomie des stagiaires, nos camarades, devenait tout à coup respectueuse. Car, par sa vie simple et pure, par sa profonde science, par son intégrité absolue, par son attitude pleine d'indépendance et de dignité devant le pouvoir, cet homme représentait le type exemplaire du magistrat. « Mort en 1872. » Oui, je me rappelle. Pendant le siège, on me l'a montré au bastion, bien qu'il fût déjà septuagénaire, et je vois encore ce sec et grand vieillard, au profil aquilin sous le képi, appuyant la baïonnette de son fusil contre son épaule et tirant de la poche de sa vareuse un livre qu'on m'a dit être un Sénèque et qu'il lisait tout en faisant sa faction. Ah! il est parti à temps pour l'autre monde, avant l'« épuration. » Il n'a pas vu la magistrature, à force de complaisances, de lâchetés, de forfaitures, devenir peu à peu la partie la plus méprisée

du corps social. Qu'aurait-il pensé de ces laquais en robe rouge ou noire, toujours prêts à répondre au coup de sonnette d'un distillateur véreux devenu garde des sceaux, grâce à l'admirable jeu des institutions parlementaires?

Et celui là, un admirable soldat d'Afrique, de Crimée et d'Italie. « Mort en 1860 », des suites d'une blessure reçue à Solferino. Il n'avait pas encore cinquante ans. Mais ne vous plaignez pas, mon général, que pour vous on ait si vite battu le rappel là-haut. Vous avez cru jusqu'à la fin que la France était toujours la grande, la victorieuse nation. Vous avez ignoré la défaite et ses hideuses conséquences. Que diriez-vous de ce spectacle extraordinaire: toute la nation en armes, depuis trente ans, mais avec le ferme propos de ses gouvernants de ne jamais venger l'outrage reçu et de maintenir la paix à tout prix? Qu'auriez-vous pensé du fameux mot sur les provinces perdues: « Y penser toujours, n'en parler jamais »? Que le silence est le frère de l'oubli, hélas! Quant à l'armée que les maîtres du jour tâchent maintenant de nous confectonner, je crois que vous n'auriez pu y songer sans être menacé d'un coup d'apoplexie. Vous qui avez gagné votre cinquième galon à l'assaut de Malakoff, savez-vous comment on avance, à cette heure? En subissant les grotesques épreuves de la franc-maçonnerie et en dénonçant les camarades qui vont à la messe. Félicitez-vous d'être mort, mon général. De votre temps, vous aviez de vieux drapeaux déchirés par les balles. Les vôtres sont tout neufs, mais souillés par les crachats des sans-patrie.

J'allais ainsi, faisant une réflexion analogue sur chaque tombeau.

Voici celui d'un vicairé de Saint-Jacques du-Haut-Pas, mort à vingt-huit ans, en 1867. Pauvre jeune homme! Mais tant mieux pour lui, après tout. S'il avait vieilli dans le ministère, il eût tant souffert de voir diminuer sans cesse le nombre des baptêmes et des premières communions, et, s'il était devenu curé dans la banlieue, le citoyen maire eût sans doute dressé procès-verbal contre sa soutane.

Quelques Prix

Maintenant que je fais le commerce de gros, je puis vendre à des prix excessivement bas, comme vous pouvez le juger par ce qui suit:

	000		
Gin DeKuyper (boite rouge)	\$11.50	Au détail:	
.. .. (boite verte)	6.00	Gin DeKuyper, 5 demiards	90
Brandy, Jules Robin	9.00 3 ..	55
.. .. J. O. Briand	8.50	Melchers (Croix rouge) 5 dem.	85
Old Tom Gin	8.50 3 ..	50

Epiceries, Conserves, Biscuits, Vins, Liqueurs, etc. Aussi, un assortiment considérable de PIPES de toutes sortes — le lot le plus considérable de la ville — à des prix très bas.

LE RESTAURANT

coin de la rue de l'É. C. R. et de l'Avenue de la Cathédrale, est ouvert tous les jours jusqu'à minuit. On y trouvera toujours: liqueurs douces, biscuits, fruits, bonbons, huîtres fraîches, etc. Lunchs servis à toute heure.

Orgue à Vendre

Un magnifique orgue « Thomas », en parfait ordre, 3 ans de service seulement, à vendre à très bon marché.

F. DUCHENE

RIMOUSKI.

Ce vieux professeur a bien fait de s'en aller lui aussi. J'imagine que comme mes modestes et bons maîtres du lycée Saint-Louis, il se contentait de faire son cours le mieux possible et de n'enseigner à ses élèves que de nobles pensées et de généreux sentiments. Cette stupéur lui fut épargnée d'entendre ses jeunes collègues, pervertis par l'orgueil intellectuel, ricaner au seul mot de patrie et se passionner pour un traitre.

Cette jeune femme morte à la fleur de l'âge et pleurée par son époux et ses enfants, aurait peut-être connu les amertumes du divorce et d'une famille déchirée; et cet important fonctionnaire, dont l'épithète naïvement vaniteuse rappelle le haut grade dans la Légion d'honneur, n'aurait pas été satisfait, devant les distributions de rubans rouges à la basse canaille de la politique. Enfin, j'étais obsédé par cette idée que tous les français qui dormaient là avaient vécu dans des temps meilleurs, où leurs pays était plus fier, qu'ils étaient partis avant la honte et la décadence — et, de tout mon cœur, je les enviais.

Mais l'un d'eux, plus que tous les autres, me parut heureux d'être mort. C'était une vieille barbe de la démocratie qui conspirait déjà sous la Restauration, un célèbre professeur de barricades, sincère, convaincu, qui croyait fermement déraciner un abus à chaque pavé qu'il déchaussait et tuer une injustice à chaque coup de son fusil d'émeutier. La moitié de sa vie s'était écoulée en

(A suivre en 2me page)

POUR UN MAUVAIS RHUME

Pour un mauvais rhume, il faut un remède sûr, comme le Remède de Chamberlain pour la Toux, pour soulager et chasser l'irritation et l'inflammation de la gorge et des poumons. Les propriétés adoucissantes et guérissantes de ce remède et les guérisons rapides qu'il opère en font un favori partout. En vente chez tous les pharmaciens.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.

GAGNON & SASSEVILLE

AVOCATS

Avenue de la Cathédrale, Rimouski. Téléphone 102

J. V. GAGNON

NOTAIRE

Rue St-Germain, Rimouski.

Téléphone 57

CARTES D'AFFAIRES

LEONIDAS DIONNE, FILS

AVOCAT ET LICENCIÉ EN DROIT

Rue de l'Évêché, RIMOUSKI.

LOUIS TACHE

AVOCAT

Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.

AVOCAT

Rue St-Germain, RIMOUSKI.

PHARMACIE ST-GERMAIN

D^r L.-F. LEPAGE, Propriétaire

Rue St-Germain - RIMOUSKI.

P. A. BÉGIN

AVOCAT

Rue St-Germain, RIMOUSKI

(chez Jos. Parent)

L. DE G. BELZILE, L. L. B.

NOTAIRE

Bâtisse de la Cie d'Assurance,

RIMOUSKI

A. TESSIER, C. R., M. P. P. H. R. Fiset.

TESSIER & FISET

AVOCATS

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU

AVOCAT

Rue des Avocats - RIMOUSKI.

J. C. H. LAFLAMME,

NOTAIRE

RUE DE L'É. C. R., RIMOUSKI

Téléphone 63.

J. C. GAUVREAU

CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI DÉTECTIVE PRIVÉ

Rue des Avocats, RIMOUSKI.

Téléphones { Bureau: N° 38.
Rés. privée: N° 6.

Agence des

Compagnies d'Assurances Canadiennes suivantes, contre le feu:

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT

à Rimouski.

12m 14-4

PAUL RAYMOND

Peintre Décorateur et Entrepreneur.

Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres. Encadrement, une spécialité.

Coin des rues St-Jean et des Avocats,

RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT
\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centimes.

Tarif des Annoncés
1^{re} insertion, la ligne..... 10 centimes.
Insertions subséquentes..... 5 " "
Naissances, mariages et décès... 25 " "

Vendredi, 4 novembre 1904.

LES ELECTIONS

Les élections se sont terminées hier par une victoire pour le gouvernement. La majorité de Sir Wilfrid est augmentée et portée d'après les derniers rapports au chiffre de 62.

Cet événement important peut être attribué à bien des causes, mais nous croyons pouvoir en mentionner deux spécialement. Pendant tout le cours de cette lutte, il a été constaté — et c'est un fait dont nous, Canadiens-français avons raison de nous enorgueillir — qu'un prestige extraordinaire s'attachait au nom de Sir Wilfrid Laurier, et cela non seulement dans la Province française de Québec, mais dans toutes les parties du Dominion. Nous considérons que ce prestige a été pour beaucoup dans la victoire remportée. De plus nous pouvons dire que le peuple aime les grandes mesures. Il l'a démontré autrefois en se prononçant pour l'Intercolonial, pour le Pacifique, etc. Il le prouve aujourd'hui en approuvant par son vote le Grand Tronc Pacifique.

Sous les circonstances nous nous permettons d'offrir nos sincères félicitations à Sir Wilfrid Laurier et à tous ceux qui, soit pour le soutenir, soit pour le combattre, sont sortis victorieux de la lutte qui s'est terminée hier. Les uns par un concours intelligent, les autres par une opposition raisonnée contribueront à la prospérité de notre pays.

Nous offrirons aussi nos sympathies à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille; la défaite peut être pénible, douloureuse, mais elle n'est pas humiliante pour le brave, et est, comme la victoire, tout à fait dans l'ordre des choses.

RIMOUSKI

Nous donnons ci-dessous les majorités obtenues par les candidats dans ce comté. Il peut y avoir des erreurs dans ces chiffres quoique nous ayons puisé nos renseignements aux meilleurs sources possibles. Nous donnerons le rapport officiel dans notre prochain numéro.

Nous devons féliciter le Dr Ross de la brillante victoire qu'il vient de remporter, et nous dirons: noblesse oblige. La confiance que le comté vient de témoigner à son ancien député obligera ce dernier à redoubler d'efforts afin que les droits de cette division soient parfaitement reconnus et respectés.

MAJORITÉS POUR ROSS

St-Mathieu	57
St-Simon	30
St-Fabien	101
Bic	8
Sacré-Cœur	1
Pointe-au-Père	29
Neigette	8
Ste-Luce	43
Montjoli	117
Ste-Flavie	22
Ste-Angèle	1
Sandy Bay (ouest)	105
St-Octave	3
Petit Métis station	30
St-Donat	64

St-Gabriel	57
Petit Métis vill.	1
St-Damase	15
St-Léon	4
Causapsal	45
Sayabec	14
Lac au Saumon	10
Ste-Blandine	6
Amqui	31
St-Moise	24

MAJORITÉS POUR PRICE

Matane village	56
Petit Matane	2
Méchins	45
Rivière Blanche	34
Sandy Bay (est)	10
Price mills	77
St-Anaclet	13
Rimouski, ville	38
„ par.	66
St-Valérien	30
Cedar Hall	13
Ste-Félicité	77
Romieux	28

D'après les derniers rapports, la majorité du Dr Ross serait 408 voix. On ne connaît pas encore les rapports des Grosses-Roches et St-Luc.

Non-regrettons d'apprendre la défaite de Monsieur Borden, chef de l'opposition, dans la ville d'Halifax.

L'honorable Solliciteur Général Lemieux est élu dans Nicolet. La votation dans Gaspé où le Solliciteur Général est aussi en nomination aura lieu le 8 novembre.

Monsieur Marcell est élu dans Bonaventure par une forte majorité.

Maintenant que les élections sont terminées, que tout esprit d'animosité disparaisse. Oublions l'acrimonie d'hier, et la main dans la main travaillons tous ensemble à l'avancement de notre pays.

CANDIDATS ELUS

DANS LA

Province de Québec

Argenteuil: G. H. Perley, con.
Bagot: J. E. Marcell, lib.
Beauce: H. S. Béland, lib., 2,000
Beauharnois: J. G. H. Bergeron, con.
Bellechasse: O. E. Talbot, lib.,
Berthier: J. E. Archambault, lib.
Bonaventure: C. Marcell, lib.
Brome: Hon. S. A. Fisher, lib.,
Chambly-Verchères: V. Geoffrion, lib.
Champlain: incertain.
Charlevoix: Rodolphe Forget, con.
Châteauguay: Bryson, con.
Chicoutimi-Saguenay: J. Girard, lib.
Compton: A. D. Hunt, lib.,
Dorchester: J. B. Morin, con.
Drummond-Artha: L. Lavergne, lib.
Gaspé: élection le 8 novembre.
Hochelaga: L. A. Rivet, lib.,
Huntingdon: W. S. McLaren, lib.
Jacques-Cartier: F. D. Monk, con.
Joliette: J. A. Dubeau, lib.
Kamouraska: E. Lapointe, lib.
Labelle: H. Bourassa, lib.
Laprairie-Napierv.: R. Lanctôt, lib.
L'Assomption: C. Laurier, lib.
Laval: E. Léonard, con.
Lévis: L. J. Demers, lib.,
L'Islet: Dr Eug. Paquette, con.
Lotbinière: E. Fortier, lib.,
Maisonneuve: Hon. Préfontaine, lib.
Maskinongé: H. Mayrand, lib.
Mégantic: F. T. Savoie, lib.
Missisquoi: D. B. Meigs, lib.
Montcalm: F. O. Dugas, lib.
Montmagny: A. Lavergne, lib.
Montmorency: Geo. Parent, lib.
Montréal, Ste-Anne: D. Gallery, lib.
Montréal, St-Ant.: H. B. Ames, con.
Montréal, St-Jacques: H. Gervais, lib.
Montréal, St-Laurent: Bickerdike, lib.
Montréal, Ste-Marie: C. Piché, lib.
Nicolet: Hon. Rod. Lemieux, ind.
Pontiac: J. F. Hodgins, lib.
Portneuf: M. S. Delisle, lib.

Québec-Centre: A. Malouin, lib.
Québec-Est: Sir W. Laurier, lib., 2000
Québec-Ouest: W. Power, lib.
Québec-Comté: Hon Fitzpatrick, lib.
Richelieu: A. A. Bruneau, lib.
Richmond-Wolfe: E. W. Tobin, lib.
Rimouski: J. A. Ross, lib., 408.
Rouville: Hon. L. P. Brodeur, lib.
St-Hyacinthe: A. M. Beauparlant, lib.
St-Jean-Iberville: L. P. Demers, lib.
Shefford: C. H. Parmelee, lib.
Sherbrooke: Dr Worthington, con.
Soulanges: A. Bourbonnais, lib.
Stanstead: H. Lovell, lib.
Témiscouata: C. A. Gauvreau, lib.
Terrebonne: S. Desjardins, lib.
Trois-Rivières et St-Maurice: J. Bureau, lib.
Deux-Montagnes: J. A. C. Ethier, lib.
Vaudreuil: Dr Gus. Boyer, lib.
Wright: Sir W. Laurier.
Yamaska: Oscar Gladu, lib.

Rootvelt sera élu

Mme Henriette F. Parker, mère du candidat démocratique à la présidence des Etats-Unis, a dit à plusieurs de ses amis, ces jours derniers, qu'elle ne s'attendait pas à l'élection de son fils.

Elle a ajouté que l'ancien juge Parker s'attendait à être battu et que conséquemment sa défaite ne lui causera pas un grand désappointement.

Elle se réjouit du fait que la campagne électorale a été faite jusqu'ici sans recourir aux personnalités.

Mme Parker dit que « le peuple semble satisfait de Roosevelt » et que l'élection de ce dernier ne sera pas humiliante pour son fils.

Ce qu'on appelle le Collège Electoral aux Etats-Unis se compose de 476 votes qui seront nommés par le peuple le 8 novembre pour aller à Washington en mars élire le président des Etats-Unis.

D'après les républicains, M. Roosevelt obtiendra 302 de ces votes.

D'après les démocrates, M. Parker en aura 259.

Nous verrons le 8 novembre lesquels ont prédit le plus juste.

Esprit de Parti

Les élections sont terminées et nous sommes certain que plusieurs sont portés à pousser un grand cri de soulagement. Le temps des élections est devenu le temps le plus désagréable et le plus dangereux que l'on puisse rencontrer.

Plusieurs causes contribuent à produire cet état de choses, mais la principale est certainement l'esprit de parti poussé aux dernières limites et créant un aveuglement profond. Nous entendons un homme distingué, dans une des premiers chaires de la métropole commerciale, prononcer les paroles suivantes: « L'esprit de parti, chez le peuple canadien est si petit, si étroit qu'en temps d'élection, il nous fait commettre des fautes presque impardonnables. »

Nous extrayons aussi de la Patrie du 18 octobre, les lignes suivantes:

« L'opinion publique: elle a des caprices et des goûts si bizarres! Elle est facile à égarer dans notre province, où l'esprit de parti sert de paravent à tant de choses douteuses et de bouclier à tant d'hommes plus douteux encore. »

« Nous ne connaissons pas de pays au monde où l'aveuglement de l'esprit de parti soit poussé aussi loin qu'ici. »

« Les organisations politiques excluent de leur programme le droit de penser, qui comporte naturellement le droit de différer et de dire que l'on diffère, d'apporter des raisons, d'offrir des arguments, etc. »

« Des spéculateurs, des faiseurs d'affaires, peuvent s'emparer, pendant un temps au moins, d'à peu

près tous les moyens d'actions par lesquels les partis politiques sont contrôlés et menés. »

« Ils peuvent acheter un groupe de journaux, intéresser à leurs entreprises des ministres, des députés, exploiter à fond le trésor public, etc. Et tout cela en prêchant la filialité au parti, en trouvant des prétextes plausibles pour endormir et tromper les foules. »

« Si les citoyens et les contribuables veulent être renseignés sur ce qui se passe dans les coulisses politiques, il leur faut tout d'abord bannir ce funeste esprit de parti qui empêche tant de gens bien intentionnés d'examiner les deux côtés de la médaille. En d'autres termes, il faut une opinion publique disposée à entendre, à juger, à raisonner. »

« La profondeur du mal dont nous souffrons n'est pas loin d'être un abîme. »

« Canadiens — il faut de toute nécessité travailler à diminuer l'esprit de parti — et l'empêcher de créer des désastres parmi nous. Ces réflexions se comprennent mieux après l'élection que pendant une élection. »

AU CIMETIERE

(Suite de la première page)

prison et en exil. Maître de Paris, ou à peu près, pendant une demi-journée, en 1848, il était forcé à Lambèse, après le coup d'Etat. Pour sa foi, pour sa chimère, il avait subi toutes les persécutions. Pourtant, à la fin, après je ne sais quelle amnistie, il était rentré en France, très pauvre, à demi fou, mais plein d'honneur et les mains pures.

Oui, celui-là surtout avait eu raison de mourir opportunément, en 1869. Qu'est-ce que sa probité aurait pensé du Panama et son patriotisme de l'affaire Dreyfus? Dors en paix, vieux républicain, dans ton idéal de justice et de liberté!

Telles étaient mes tristes et douloureuses pensées, l'autre jour, en regardant tomber les feuilles mortes de la Toussaint. Je murmurais le mot de Luther dans le cimetière de Worms: *invideo quia quiescunt*, et je courbais ma tête découragée en songeant à la lâcheté de tous, à la ruine lente de la patrie. Mais, tout à coup, je m'aperçus que la Croix se dressait encore sur presque tous les monuments, que presque toutes les inscriptions funèbres se terminaient par une invitation à la prière.

Arrière, mauvais conseils du désespoir! C'est peut-être pour demain, le fait imprévu qui nous sauvera, l'événement extraordinaire que les esprits aveuglés de notre temps attribueront au hasard, mais qui ne se produira que sur un ordre de la Providence. « Priez pour nous », me crient tous ces morts. Certes, mais il est une moribonde qu'il ne faut pas oublier. Prions pour la France!

FRANÇOIS COPPÉE.

VERS L'AVENIR

DISCOURS DE MGR SBARETTI

Son Excellence Mgr Sbaretta, délégué apostolique, a prononcé, en réponse à l'adresse du clergé des Trois-Rivières, à lui présentée lors des fêtes qui ont eu lieu dernièrement, au Cap de la Madeleine et aux Trois-Rivières, un discours de grande importance et dont voici la substance, presque textuellement reproduite:

« C'est certainement pour moi une cause de vive satisfaction que de me trouver ici dans une aussi heureuse circonstance. La splendeur de l'église, le concours du peuple et surtout les nobles sentiments de foi

et d'attachement au Saint-Siège exprimés par Votre Grandeur, au nom de tous les catholiques du diocèse des Trois-Rivières, augmentent encore la joie que j'éprouve. La foi catolique et l'attachement au Saint-Siège ont été l'héritage le plus précieux que vous ont légué vos ancêtres. La foi fut la cause première et la fin dernière de toutes leurs brillantes entreprises. Comme le grand Colomb dans l'île de San Salvador, ainsi les premiers explorateurs du Canada ont planté sur les rives du Saint-Laurent le glorieux étendard de leur foi, l'emblème du salut, de la civilisation et du progrès. Les premiers colonisateurs bravèrent tous les dangers, affrontèrent les plus graves difficultés, endurèrent les combats les plus rudes pour l'extension et le triomphe du royaume de Jésus-Christ. Le Dieu de la religion était la pensée dominante et dirigeante de toute leur vie et plus sublime était leur idéal, plus élevés et généreux étaient leurs actions. Et vous, leurs dignes fils, vous devez conserver intact cet héritage. Comme elle l'a été pour vos ancêtres, ainsi la religion doit être pour vous la gloire la plus pure et le titre le plus grand à l'estime et à la reconnaissance de tous les peuples de l'Amérique septentrionale. Soyez inflexibles dans la profession et la pratique de votre religion, et dans l'amour et le dévouement au Saint-Siège. Il y a de vos concitoyens qui ont été prêts à sacrifier leur vie pour la défense des droits sacrés de l'Eglise. Maintenant la lutte est encore plus terrible, car elle est dirigée ouvertement contre l'autorité pontificale de l'Eglise, contre la vérité révélée. C'est donc pour vous une obligation plus forte encore de manifester solennellement devant tout le monde votre foi, de vous unir plus étroitement au Chef suprême de l'Eglise, prêts à obéir à toutes ses directives. Dans la vieille Europe, des fils dégénérés ont soulevé contre leur mère une guerre impitoyable et cruelle. Sous prétexte vulgaire, ils ont commis des attentats contre les droits les plus sacrés et les plus inaliénables; on ne respecte pas même les sentiments naturels du cœur de l'homme. Au nom de la liberté on commet les violences les plus déplorable. Tout, jusqu'aux choses les plus sacrées, est foulé aux pieds. Et en effet on ne peut pas s'attendre à ce que quelqu'un ou quelque chose soit respecté par ceux qui méprisent le bon Dieu. Ils se soulèvent contre Dieu au nom de la liberté. C'est également au nom de la liberté qu'ils veulent imposer aux autres le joug le plus insupportable et le plus odieux, la tyrannie de leur perversion. L'esprit d'abnégation, le renoncement aux biens temporels, la consécration d'une vie tout entière à l'idéal de la vie chrétienne, et à la propagation de l'Evangile, ne sont plus appréciés comme des titres à l'estime et à la gratitude du peuple, mais sont de nouveaux motifs de persécution. Et même, en plein centre du Christianisme ils ont élevé, quoique à leur confusion, le drapeau de la rébellion à Dieu et à l'Eglise. « L'insensé a dit dans son cœur: Il n'y a point de Dieu. » Ils ont osé insulter le Vicaire de Jésus-Christ, ils ont tenté de tromper le peuple et de répandre le venin de l'incrédulité et de la corruption. Nous pouvons leur appliquer ce verset de l'Ecriture Sainte: « Leur gosier est un sépulcre ouvert. Ils trompent avec leur langue; le venin de l'aspic est sur leurs lèvres. » « Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume. »

On veut arracher la foi du peuple catholique, surtout en France, et le rejeter dans les ténèbres du matérialisme païen. On veut éloigner Jésus-Christ qui est « la voie, la vérité et la vie. » Maintenant quel est donc

notre devoir ? Nous sommes lumière dans le Seigneur. Marchez comme des enfants de la lumière. Or le fruit de la lumière consiste en toute bonté, justice et vérité. Il y en a qui tâchent d'introduire dans ce bon pays du Canada les germes délétères de l'incrédulité et de la rébellion à l'Eglise. Il faut les repousser de toute votre énergie. Qu'ils soient pour vous comme des païens et des publicains. Ne leur permettez pas pour aucune raison de langue, de nationalité ou de sang, de s'introduire chez vous et de faire des ravages. Ils sont sortis d'avec nous. Mais ils n'étaient pas de nous, car s'ils avaient été de nous, ils seraient certainement demeurés avec nous. Ne leur permettez pas d'exercer leur action destructive. Ne vous laissez pas tromper. « Gardez-vous de ceux qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, tandis qu'au dedans ils sont des loups ravisseurs. »

Soyez jaloux de votre liberté d'enfants de Dieu, de cette liberté par laquelle le Christ vous a rendus libres. Que le monde sache bien que le peuple canadien catholique est attaché à sa religion, aussi bien qu'à la liberté et au progrès. Qu'il sache qu'il est étroitement uni au Saint-Siège et qu'il considère comme ses ennemis ceux qui attaquent le Vicar de Jésus-Christ. Sache le monde que les catholiques canadiens ne toléreront pas que les esprits sectaires et jacobins du vieux monde prennent racine dans la société canadienne. Nous, plus éclairés qu'eux, nous possédons la vraie notion de la liberté, et les éléments vitaux qui font une nation forte et vigoureuse ; et ces éléments sont l'ordre moral et la religion. Nous savons que si la fidélité à la religion est la cause de la grandeur des Etats et des nations, le mépris des choses divines les conduit à leur perte. Il faut donc qu'à la profession de la religion vienne s'ajouter celui de la pratique. « Que servira-t-il, mes frères, que quelqu'un dise qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? Sa foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte en elle-même. »

Que votre conduite, soit dans votre vie privée, soit dans votre vie publique, soit conforme aux principes les plus élevés de la morale catholique. Que votre fidélité aux lois de l'Eglise, votre conduite irréprochable, votre honnêteté incorruptible dans l'exercice de vos devoirs privés et publics, servent d'exemple à vos concitoyens. Que l'union parmi vous et avec votre clergé devienne de plus en plus étroite. Soyez toujours soumis et obéissants à ceux que l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu. Suivez leurs avertissements et leurs conseils. Leurs actions ne sont pas guidées par des considérations d'intérêt personnel, mais uniquement par le désir de procurer le bien de vos âmes et de promouvoir les intérêts de l'Eglise. Que par dessus tout, les liens qui vous attachent au Siège infaillible de Pierre, se resserrent et se fortifient de plus en plus. Soyez toujours attachés au Chef suprême de l'Eglise, représentant de Jésus-Christ sur la terre. Cette union intime sera pour vous une source de vie, de prospérité et de progrès.

Les anciens s'en vont.
Sont décédés au commencement de la semaine :
Au Sic, Etienne Côté, âgé de 93 ans. A St-Anaclet, Alexandre Ruest, âgé de 79 ans.
Ces deux vieillards étaient bien connus dans tout le district.
Qu'ils reposent en paix.

\$2 000 DEPENSES EN REMÈDES
M. Joseph Pominville, de Stillwater, Minn., après avoir dépensé plus de \$2,000 chez les meilleurs docteurs, pour mal d'estomac, sans soulagement, fut conseillé d'essayer une boîte de Pastilles de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie. Ce qu'il fit et il se porta bien. En vente dans toutes les pharmacies.

Comdamnation

Sommaire du jugement prononcé par Monsieur le Magistrat du District A. P. C. Iron, à Rimouski, le 29 octobre, courant.

Qu'il soit notoire que Sumner Allan Roy Cleveland alias James Sirois, incarcéré dans la prison commune de ce district sur accusation.

Premier chef: D'avoir, dans la ville de Saint-Germain de Rimouski, dans le district de Rimouski, le 19 août 1904, dans l'intention de frauder par un faux prétexte, criminellement obtenu de Emma Dumais, épouse de Joseph Bélavance, \$4 80 en argent et valeurs monétaires ayant cours légal en Canada, la propriété de J. F. Bélavance et ce, en présentant et dérivant alors et là, la dite Emma Dumais comme valeur actuelle de cinq piastres argent courant, pour en obtenir le change, un papier-monnaie n'ayant alors qu'une valeur actuelle de moins de trois piastres du dit cours, à sa connaissance personnelle ;

Deuxième chef: D'avoir obtenu \$4.95 centins de Mme Alfred Dorval, à N. D. du Sacré-Cœur, de la même manière ;

Troisième chef: D'avoir obtenu \$15 00 de Mr et Madame Carmel Côté, de N. D. du Sacré-Cœur, de la même manière ;

Quatrième chef: D'avoir obtenu \$4 90 du magasin Price Brothers & Co, à Rimouski, de la même manière ;

Cinquième chef: D'avoir obtenu \$4 80 au magasin de Joseph Soucy, à Rimouski, de la même manière ;

Sixième chef: D'avoir obtenu \$4.75 au magasin de Madame Napoéon Aabin, à Montjoli, de la même manière ;

Et le prisonnier ayant demandé à subir son procès devant moi sans l'intervention d'un jury et ayant plaidé non coupable à chacun des six chefs d'accusation, le 14 octobre 1904, et ayant été amené de nouveau devant moi le 20 octobre pour subir son procès sur les six chefs d'accusation, après avoir entendu la preuve.

1. Sur le premier chef je condamne le prévenu à un mois de prison commune ;
2. Sur le deuxième chef, un mois de prison commune ; la dite sentence devra commencer à courir à l'expiration de celle prononcée sur le premier chef ;
3. Sur le troisième chef, deux mois de prison à commencer à l'expiration des sentences précédentes ;
4. Sur le quatrième chef de l'accusation le prévenu est condamné à un mois de prison qui courra en même temps que l'exécution des sentences précédentes ;
5. Sur le cinquième chef, même sentence que la précédente ;
6. Sur le sixième chef d'accusation, je ne juge pas à propos de porter condamnation et le prévenu est libéré de ce chef.

En outre, à raison des offenses sus-dites et en vertu de l'article 832 du Code Criminel, je condamne le dit Sumner Allan Roy Cleveland alias James Sirois à tous les frais de ce procès, tant à l'enquête préliminaire que sur le procès sur la partie 44 c. c., lesquels frais dûment taxés, se montent à la somme de deux cent quatre-vingt piastres et quarante-quatre centins courant, laquelle dite somme devra être prise sur tous les deniers enlevés sur la personne du dit accusé lors de son arrestation, et dûment produits devant cette Cour, cela, au taux de l'argent-ayant cours dans ce pays, et la balance s'il y en a, devra être remise au prisonnier, par le greffier de la Couronne et de la Paix contre récépissé.

Ordre a été donné de rembourser les personnes lésées, à même les argentés prélevés sur le prévenu, après paiement des frais.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
THEOPHILE BOUCHARD,
Marchand Snybec,
Insolvable.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour, en date du 27 octobre 1904, une assemblée des créanciers du dit Insolvable aura lieu au Palais de Justice, à Rimouski, samedi, le sixième jour de Novembre 1904, à 10 heures a. m., pour donner leur avis touchant la nomination d'un Curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

V. E. Paradis,
Gardien provisoire.

Bureau : 44, rue Dalhousie.
Bâtiment de la Cie de Richelieu.
Québec, le 31 octobre 1904.

NOTES LOCALES

— Les Révérends MM. Charles Lavoie, de l'évêché, et F. X. Ross, ancien curé de St-Louis du Ha! Ha! ont pris un bateau transatlantique, à New York, mercredi dernier, pour se rendre à Rome. Leur absence durera quelques mois.

Nous leur souhaitons un bon voyage.

— M. Lavoie, Sec. Trésorier de la municipalité de la Pointe-Au-Père, était à Rimouski aujourd'hui.

Hier et aujourd'hui nous avons eu une bordée de neige.

— M. Joseph Desrosiers, G. C. M. de Sandy Bay, était à Rimouski hier.

— Pensons à nos défunts pendant ce mois de novembre.

— Le R. P. Tessier, curiste, de Pointe-au-Père, et le révérend monsieur Baaville, du Séminaire, ont prêché d'éloquents sermons, à la cathédrale, le premier, le jour des morts, et le deuxième le jour de la Toussaint.

— Le jour de la Toussaint, la messe a été chantée par le Révérend Victor Côte, Secrétaire de Sa Grandeur Mgr Blais. Le jour des Morts, Monsieur le Curé a officié.

— Six hommes de la Police Provinciale sont descendus à Rimouski, la veille de la Toussaint, pour protéger la discussion aux assemblées qui devaient être tenues ici le lendemain.

ENFANTS REVÊLÉS

Longtemps l'enfant de deux ans de M. McPherson, 59 N. Tenth St. Harrisburg, Pa., ne dormait que deux ou trois heures au commencement de la nuit, ce qui était bien pénible pour les parents. Sa mère en conclut qu'il souffrait de l'estomac et lui donna une demi-pastille de Chamberlain pour l'Estomac et le Foie, ce qui lui soulagea l'estomac et la fit dormir toute la nuit. Deux boîtes de ces pastilles ont opéré une complète guérison et l'enfant est aujourd'hui bien et forte. En vente dans toutes les pharmacies.

Province de Québec
District de Rimouski

COUR SUPÉRIEURE

No. 3087.

Paul Fournier, rentier, de la paroisse de Saint-Simon, district de Rimouski,
Demandeur,
vs
Joseph Fournier, ex-avant cultivateur, de la paroisse de Saint-Simon, district de Rimouski, et demeurant maintenant à Lewiston, dans l'Etat du Maine, un des Etats Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur Joseph Fournier de comparaître sous un mois.

Rimouski, 31 octobre, 1904.

LETENDRE & CHAMBERLAND,
P. C. S.
POULIOT & DRAPEAU,
Procès. dem.

MIEUX QU'UNE EMBLATE

Un morceau de flanelle imbibé de Baume Chamberlain pour les Douleurs et appliqué sur les parties douloureuses est supérieur à tout emplâtre. Pour mal de reins ou douleurs au côté ou à la poitrine, faites-en l'essai et vous serez content du résultat. Envoyez dans toutes les pharmacies.

Province de Québec
District de Rimouski

COUR SUPÉRIEURE

No. 3086.

Michel Ringnet, junior, vice-agent commercial des Etats-Unis, de la ville de Saint-Germain de Rimouski,
Demandeur,
vs
Ida Boardman, épouse de Francis Soule, agent d'assurance, de l'endroit appelé Passaic, dans l'Etat du New-Jersey, l'un des Etats-Unis d'Amérique et le dit Francis Soule tant personnellement que pour assister et autoriser sa dite épouse.
Défendeurs,

John McWilliam, gardien de phare, de la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, district de Rimouski,
Tiers-Saisi.

Il est ordonné au dit défendeur Ida Boardman et Francis Soule de comparaître sous un mois.

Rimouski, 24 octobre 1904.

LETENDRE & CHAMBERLAND
P. C. S.
ISIDORE GAGNON,
Proc. du demandeur.

AVIS

Avis est donné que je ne serai aucunement responsable des dettes qui seront faites en mon nom sans un écrit de ma main.

4 26 MICHEL LYNCH.

STENOGRAPHIE

Mlle E. Vignola, membre de l'Institut Sténographique de France et ex-professeure de sténographie à Québec, enseignera désormais à Rimouski (ville) et par correspondance, la sténographie française et anglaise. Cours complets. Sténographie Duployé & Perrault-Duployan Sténographie.

Aussi, elle clavigraphiera avec soin, les copies etc., qu'on voudra bien lui confier.

HOTEL ST-GERMAIN

F. GAUVREAU, Gérant.

Hôtel de première classe.
Cigares, vins et liqueurs de choix.
Vastes salles d'échantillons pour commis-voyageurs.
Une voiture à l'arrivée de tous les trains.

Rue St-Germain, Rimouski.

The Victoria Company

La Compagnie Victoria

Gérant à Rimouski, Qué., Arthur Chamberland

C'est une maison qui fait le commerce de pianos, d'harmoniums et de clavigraphes. Elle a été fondée en vue de réduire de vingt-cinq à trente-trois pour cent les prix du détail dans ces deux lignes de commerce et elle est en relations d'affaires avec les

MEILLEURS FACTEURS DU CONTINENT.

Dans toute maison de commerce le clavigraph (typewriter) est devenu une nécessité. L'écriture à la machine est plus parfaite, plus rapide et moins pénible que l'écriture manuscrite. Aujourd'hui, une lettre d'affaires écrite à la plume fait chétive mine.

Tout homme d'affaires garde copie de ses écritures, tant pour soulager sa mémoire que pour vérifier l'exactitude de sa correspondance, etc. L'emploi d'un BON clavigraph permet de produire jusqu'à dix copies à la fois, en moins de temps qu'il en faut pour griffonner une simple feuille. Quelques heures suffisent pour se familiariser avec l'usage du typewriter "EMPIRE", le meilleur sur le marché, plus facile à manier qu'une machine à coudre.

Le jeune homme ou la jeune fille, devenu clavigraphiste habile, est sûr de trouver, au besoin, un emploi lucratif qui lui permettra de sustenter son existence et de secourir les siens.

Procurez à vos enfants un BON typewriter pour qu'ils deviennent d'excellents praticiens; c'est une des meilleures polices d'assurance contre les revers de fortune.

Font usage du clavigraph "EMPIRE" à Rimouski: MM. Tessier & Fleet, Gagnon & Sasseville, Jean P. Martin, Léonidas Dionne Jr., Avocats; J. V. Gagnon, J. C. H. Leflamme, Notaires; Dr L. F. Lapage, (Pharmacie de Rimouski); J. A. Talbot, H. G. Lapage, Marchands; La mai-on Price Bros; Le Bureau du protonotaire, Melle E. Vignola, professeur, etc.

Le Pacifique Canadien emploie 425 "EMPIRE" sur son réseau de chemin de fer.

Notre Prix: \$60.00

Notre gérant, qui est l'un des vôtres, sollicite votre patronage.

COUILLARD, FILS & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St Germain, RIMOUSKI.

Grand Assortiment de Nouveautés

Le plus beau choix de marchandises nouvelles, comprenant: Tweeds pour costume, Étoffes à robe, Mousseline, Tweeds pour habillements de messieurs, Cheviots, Etc.

DÉPARTEMENT DES HARDES FAITES

Matinées, Blouses pour dames, Jupes, etc., au grand complet.

Nous attirons spécialement l'attention sur notre assortiment de Tapis, Prêlarts, Pôles, Rideaux, Meubles de toutes sortes et une foule d'articles d'utilité et de luxe pour l'ameublement des maisons.

Seul agents à Rimouski, des célèbres peintures préparées SHERWIN-WILLIAM.

60-14-4

H. Dechene

MARCHAND-TAILLEUR

Tweeds, Serges et Draps.

dans les patrons les plus nouveaux, et de qualité supérieure.

Les commandes sont exécutées sous le plus court délai; la coupe est la plus récente, et le fini ne laisse rien à désirer.

Rue St-Germain, Rimouski.

P. S.—On demande un apprenti.

11m-14-4

rendez-vous au magasin de

Aug. Couillard

Là vous trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin en fait de

Marchandises les plus Nouvelles

Hardes faites, Tweeds, Serges, Étoffes à costume, Jupes de robes, Blouses, Corssets, Robes pour 1^{re} communion, Rubans, Collets et Dentelles les plus riches, Chapeaux, Tapis, Etc.

Epicerie de toutes sortes, Ferronnerie, Chaussures, Vaisselle, Argenterie. Aussi: Meubles, Sets de chambres, Couchettes en fer, Matelas, Sommier Sets de salon, Side board, Tables et Chaises.

GRANDE OUVERTURE D'AUTOMNE

Au magasin populaire de S. Fisher

Invite toutes mes pratiques et le public en général de Rimouski et des environs à venir visiter mon

Nouveau Stock d'Automne

qui est plus considérable que jamais. L'assortiment le plus complet dans les Blouses pour dames et enfants, Collettes, Étoffes à Manteaux, Étoffes pour Costumes, pour tous les goûts et de toutes les qualités.

Pardessus pour hommes et jeunes gens, à la dernière mode, et dans tous les patrons. Aussi, Pelletteries de toutes sortes.

Mon stock est aussi complet qu'on puisse le désirer.

Les prix seront encore PLUS BAS que par le passé.

Venez en foule chez

S. FISHER

Maison de M. Chs St-Pierre RIMOUSKI.

LA TERRE QUI MEURT

Et loin, sur le chemin des prés, elle vit un joli gars bien découplé qui se balançait en marchant, et qui tenait, sur l'épaule, une ningle pour sauter les fossés. « Driot ! murtaurat-elle. Je vais le plaisanter sur ses courses du dimanche. »

Bientôt, elle vit André monter le long du verger clos, puis passer entre les haies dépourvues du chemin. Elle toussa pour l'appeler, quand il fut à petite distance. Il leva la tête. Sa physionomie, qu'il avait toute soucieuse, s'épanouit légèrement. Au lieu de continuer vers la cour de la Fromentière, il sauta dans un petit champ qui la bordait, longea la rangée de ruches qui dormaient leur sommeil d'hiver, et s'arrêta devant Rousille, dans l'aire, appuyé sur sa ningle. Et il essayait de reprendre l'expression un peu moqueuse et protectrice qu'il avait habituellement devant sa sœur. Il se croyait obligé de rire avec elle comme avec les enfants.

— Je te cherchais, dit-il.
— Oh ! tu me cherchais bien mal ! Tu avais la tête basse. Je crois plutôt que tu songeais à une autre qu'à moi.

— Vraiment ?
— Oui ; d'où arrives-tu, avec ta ningle, coureur ? Pas de vèpres ?
— Non, de Saint-Jean. L'eau est grande et joliment froide. Au-delà du Perrier, tout est inondé aux deux côtés de la route.

— Tu as passé par les métairies, je suppose ? Tu l'es arrêté à la Seulière ?
— Tu ne me connais guère : est-ce que j'irais contre...

Il voulait dire : « contre les intrigues de Mathurin que sa passion d'amour a ressaisi ? » mais il s'arrêta court.

Elle reprit, sans s'apercevoir de la réticence, parce qu'elle avait l'âme en joie :

— Aux Levrelles ? Non. C'est au moulin de Moque-Souris, alors, où il y a cette jolie Marie-Diendonné, la plus belle fille de Mennier qu'il y ait jusqu'au Beauvoir ?

— Pas plus.
Elle reprit, fâchant d'être grave, mais sans parvenir à refouler la joie qui rayonnait de son âme :
— C'est que je désire beaucoup que tu te maries, Driot. Et je pense que ce sera facile, gentil comme tu l'es... Non, tu ne peux pas savoir combien je le désire !

André redevint soucieux, comme il l'était dans le chemin, et dit :

— Je le sais très bien, au contraire...

— Non, tu me crois toujours une petite. Mais j'ai vingt ans, Driot. Je devine quand on souffre. Toi, par exemple, tu es en peine de notre François. Il te manque plus encore qu'à notre père. Si tu te maries, tu l'oublieras un peu. Quand tu seras chez toi, à la Fromentière, marié selon ton goût, tu n'auras plus l'idée dans le passé, comme aujourd'hui.

— Et surtout, répondit André, il y aura une ménagère dans la maison, et la petite Rousille pourra se marier avec son bon ami.

D'un mouvement jeune de ses épaules, de ses reins, de ses bras, de sa nuque, qui prirent un point d'appui dans la paille et furent projetés en avant, elle se mit à genoux, afin de fouiller plus facilement dans sa poche. Elle se pencha elle-même au-dessus de l'ouverture, cachée dans les plis innombrables de l'étoffe, où sa main cherchait la lettre, puis elle tendit le carré de papier blanc, doucement, en le suivant des

yeux, en l'élevant jusqu'à la hauteur de son front, vers son frère André.
— Je ne la monterai qu'à toi, André... lis ma lettre... Je veux te prouver que j'ai confiance en toi... Et puis, tu comprendras que le cœur devient si léger, quand on reçoit une lettre pareille, si léger qu'on ne le sent plus. Ça te donnera envie d'en recevoir une...

Il prit la lettre, sans manifester la plus petite impatience et sans remercier. Mais à mesure qu'il lisait, l'émotion le gagnait, non pas la jalousie d'amour, mais la pitié pour cette petite, qui avait l'âme en fête entre deux malheurs. Car il venait de se décider à quitter la métairie et la Vendée. Une nouvelle un peu prévue, redoutée depuis longtemps, bien grave pour la Fromentière, l'avait décidé, cette après-midi même. Il revenait, l'âme en deuil, comptant les chagrins qu'il allait faire naître. Et pour avoir rencontré cette joie et cette espérance de Rousille, ces yeux qui s'obstinaient à sourire à la vie, cette fleur de la métairie en ruine, il eut le sentiment qu'il devait épargner l'enfant, au moins ce soir-là, et ne pas lui dire tout de suite ce qu'il savait.

Quand il eut achevé la lecture, il plia lentement la lettre, et la remit à Rousille qui, impatiente d'une réponse heureuse, toute son âme dans ses yeux et les lèvres déjà allongées pour sourire, demanda :

— Crois-tu que notre père voudrait bien, si toi tu te mariais, et si tu lui parlais pour mon Jean ?

— Tu l'en irais dans le Bocage, Rousille ?

— Il le faudrait bien, à cause de Mathurin, qui ne pourra jamais nous souffrir près de lui.

Elle fut surprise de la façon dont André la regarda, si sérieusement et si tendrement. Il lui prit la main dans les siennes, la main qui tenait encore la lettre, et dit :

— Non, petite Rousille, je ne parlerai pas pour toi. Mais je ferai autre chose, bientôt, que je ne puis pas te dire, et qui te servira. Le jour où je l'aurai fait, ton mariage sera décidé, à moins que le père ne veuille la fin de tout... Et ce n'est pas dans le Bocage que tu habiteras, c'est à la Fromentière, à la place de la mère Lumineau, avec qui on était heureux dans le temps de notre jeunesse. Crois bien ce que je te dis, et ne te mets pas en peine de Mathurin.

Il abandonna la main qui retomba sur la robe, et ajouta :

— J'ai idée que tu seras heureuse, toi, Rousille.

Elle ouvrit la bouche pour répondre. Il lui fit signe qu'il ne parlerait plus. Rousille n'en demanda pas moins, rapidement, voyant qu'il s'éloignait :

— Une seule chose, André, dis-m'en une seule ? Promets-moi que tu travailleras toujours la terre, parce que notre père aurait tant de peine...

André répondit :

— Je te le promets.

Rousille le regarda s'en aller, tourner au coin de la maison, pénétrer dans la cour. Qu'avait-il ? Que signifiaient ces paroles de mystère ? Pourquoi avait-il dit les dernières si tristement ? Elle se le demanda un moment, mais ce fut un trouble bien court. A peine la solitude s'était refaite autour d'elle, Rousille entendit de nouveau chanter les mots de la lettre d'amour. Ils arrivaient dans son cœur l'un après l'autre, comme les vagues transparentes, dont cha-

cune s'ouvre à son tour et couvre toute la plage. « Le secret ne doit pas être bien gros, dit-elle, puisque Driot continuera de travailler la terre, et que le père sera heureux, et que je serai heureuse aussi. »

Elle se rappela le sourire qu'avait en un instant son frère, et pensa : « Ce n'est rien. » La paix se refit en elle, complète. Au bord du Marais de Sallertaine, en cette après-midi finissante, il y eut, pendant une heure encore, une enfant qui croyait les mauvais jours passés, et souriait à la vie.

Elle souriait encore ; elle n'avait pas quitté le paille de l'aire, lorsque, dans la grande salle de la maison, André dit au père qui rentrait :

— Tout va mal, père, décidément.

Le métayer, les yeux pleins de ses récoltes en herbe qu'il venait d'inspecter, dit tranquillement :

— Non, les en air sont beaux ; les avoines de printemps sont belles : qu'est-ce qui va mal ?

— J'ai appris, dans Saint-Jean-de-Mont, qu'on allait vendre les meubles du château, mon père !

Toussaint Lumineau resta sans comprendre, un moment.

— Oui, tous les meubles, répéta André. Les journaux l'annoncent. Tenez, si vous n'y croyez pas, voici la liste ! elle est complète.

Il tira de sa poche un journal, et désigna du doigt une annonce, où le père lut laborieusement :

« Le dimanche 20 février, à huit heures du matin, il sera procédé par le ministère de maître Oulry, notaire à Challans, à la vente du mobilier du château de la Fromentière. On vendra : meubles de salon et de salle à manger, tapisseries anciennes, bahuts, tableaux, lits, tables, vaisselle, cristaux, vins, armes de chasse, garde-robe, bibliothèque, etc. »

— Eh bien ? demanda André.

— Oh ! dit le père, qui est-ce qui aurait dit cela, voilà huit ans ? Ils sont donc devenus pauvres à Paris ?

Il resta silencieux, ne voulant pas juger trop durement son maître.

— C'est la ruine, dit André. Après les meubles, ils vendront la terre et nous avec !

Le chef de la Fromentière, successeur de tant de métayers des mêmes maîtres, se trouvait au milieu de la salle. Il leva ses paupières fatiguées, jusqu'à ce que ses yeux reussent l'image du petit crucifix de cuivre pendu à la tête du lit. Puis il les rebaisa, en signe d'acceptation.

— Ça sera un grand malheur, dit-il ; mais ça n'empêchera pas de travailler !

Et il sortit, peut-être pour pleurer.

XII

L'ENCAN

Pendant les jours qui suivirent, il fut souvent question, entre les hommes de la Fromentière, de la vente des meubles du marquis. André attaqua ouvertement les maîtres :

— Ils sont ruinés, disait-il, tous les nobles disparaîtront de même parce qu'ils ne font rien ; tant pis pour eux !

— Tant pis pour les métayers également, répondait le père ; ils ne gagnent pas souvent à changer.

A continuer.

SUGGESTION APPROPRIÉE

C'est la saison de l'année où la ménagère prudente et soigneuse refait sa provision de Remède de Chamberlain pour la Toux. Elle est sûre d'en avoir besoin avant que l'hiver se passe et les résultats sont bien plus prompts et satisfaisants, quand le remède est à la main et qu'on le donne aussitôt le rhume contracté et avant qu'il se soit répandu dans tout le système. On peut, presque en tout temps, prévenir un rhume, en prenant libéralement ce remède, dès le premier symptôme. Il n'y a aucun danger à le donner aux enfants, vu qu'il ne contient rien de nuisible. Il est agréable aux grandes personnes et enfants l'aiment. Achetez-le et vous aurez le meilleur. Il guérit toujours. En vente dans toutes les pharmacies.

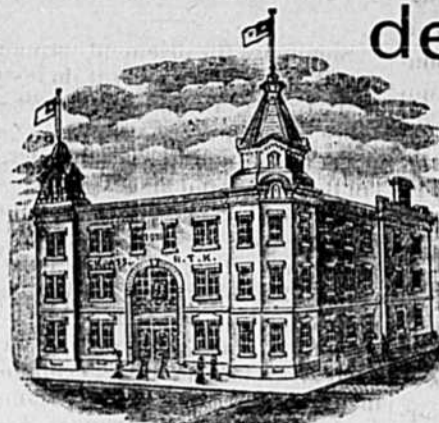
La Cie d'Assurance de Rimouski

CONTRE LE FEU

Etablie en 1876

Assurances en force de \$9,000,000.00

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas.



Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUEBEC

Capital autorisé - - - \$2,000,000 00
Capital souscrit - - - 1,500,000 00
Capital payé - - - 1,500,000 00
Fonds de réserve - - - 4,000,000 00
Profits indivis - - - - - 82,481.67

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Eer. Président.
A. B. DUPUIS, Eer., - - - Vice-Président
L'Hon. J. CHAUVEAU, V. CHATEAUVERT, Eer.
N. RIOUX, Eer. NAZ. FORTIER, Eer.
J. B. LALIBERTE, Eer.,

P. LAFRANCE - - - - - Gérant.
N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

SUCCURSALES :

Québec St-Roch, Rimouski, Qué.
" Rue St-Jean, Murray-Bay, Qué.
Montréal rue St-Jacques, Montmagny, Qué.
" faubourg St-Jacques, Fraserville, Qué.
" Jean-Baptiste, St-Casimir, Qué.
Ottawa, Ont. Nicolet, Qué.
Sherbrooke, Qué. Coaticook, Qué.
Beauceville, Qué. Baie Saint-Paul, Qué.
Ste-Marie Beauce, Qué. Plessisville, Qué.
Chicoutimi, Qué. Lévis, Qué.
Chicoutimi, Qué. Trois-Pistoles, Qué.
St-Hyacinthe, Qué. St-Charles, Bellechasse
Joliette, Qué. St-Evariste Station, Beauce.

Reçoit des dépôts tant en Comptes Courants qu'au Département d'Épargne.
Alloue l'intérêt ordinaire sur les dépôts au Département d'Épargne.
Transige les affaires de banques en général.
P. VALLEE, Gérant à Rimouski.

22-04.12m

M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien, « Croix Rouge » en entrepôt et au Pux du Gros.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.
12m-14-4

HOTEL

St-Laurent

Cet hotel offre aux voyageurs toutes les commodités possibles ; les chambres sont confortables et la Pension est de 1^{re} classe.

FRS. ST-LAURENT, Propriétaire.

3m-14-4

P. GAGNON

Entrepreneur

de Portes et Fenêtres

S'OCUPE AUSSI

de la préparation du bois et des moulures.

RIMOUSKI - P. Q.
12m-14-4

Ringuet & Bérubé

EMBOUETTEURS POUR LA

CELEBRE BIERE DE Beauport

Nous vendons aussi le

LAGER

ET L'EXTRAIT FLUIDE DE MALT

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI
12m-14-4

JOSEPH LEPAGE

VOITURIER

Toujours en mains.

VOITURES, HARNAIS, Etc



RIMOUSKI - P. Q.